COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 11 au 18 Août 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets : articles mentionnant la COI

1.1 Coopération....3

- La COI appelle l'ONU à accompagner ses États membres
- La Commission de l'Océan Indien veut plus d'appui des Nations Unies pour ses États membres
- La Région renforce sa coopération avec Madagascar
- VIDEO - Madagascar et La Réunion signent une convention cadre interreg V

1.2 Energies Renouvelables....7

- Electrification rurale – L'énergie du jatropha pour le Sud
- Énergies Renouvelables : Méthanisation de la vinasse – Omnicane produira de l'énergie à partir du biogaz
- Omnicane présente son projet de biométhanisation
- Un autre petit pas pour l'énergie renouvelable
- ÉNERGIES RENOUVELABLES : De l'électricité à partir du biogaz

1.3 Santé....15

- Hépatite C : ensemble, éliminons le virus

1.4 Culture /Média....17

- Echanges indianocéans

1.5 Biodiversité....25

- CONSERVATION - PARTENARIAT MWF ET COI : Campagne de sensibilisation sur la conservation de cinq îlots

II. Centres d'intérêts : articles ne mentionnant pas la COI

1.1 Agriculture....27

- Protection des végétaux : Évaluation des capacités phytosanitaires

1.2 Biodiversité....28

- Research finds that increasing droughts on Aldabra are impacting tortoise habitat
- Marching in support of sea turtles
- St-Leu : Des scouts de métropole restaurent la plage pour les tortues

1.3 Changement Climatique....33

- Lutte contre le dérèglement climatique : L'implication des jeunes est une nécessité

1.4 Coopération....34

- Coopération – Madagascar et la Réunion – La convention interrégionale se confirme

1.5 Pêche....35

- PÊCHE — PÉRIODE DE REPRODUCTION : Fermeture de la pêche à l'ourite à partir de demain
- Fermeture du port pour dragage
- Comité régional des pêches : L'ex-secrétaire général réplique au nouveau président

1.6 Sécurité Maritime....37

- Rengagement au sein de l'armée – Priorité à la sécurité maritime

1.7 Tourisme....39

- TOURISME : 738 206 arrivées depuis janvier
- Fréquentation touristique : un excellent 1er semestre 2017

COI et ses Projets

Coopération

13 août 2017

http://www.rfi.fr/emission/20170813-le-coi-appelle-onu-accompagner-etats-membres

La COI appelle l'ONU à accompagner ses Etats membres

Par Abdoollah Earally

Diffusion : dimanche 13 août 2017



Hamada Madi Bolero, secrétaire général du COI en 2004. AFP / YOUSSOUF IBRAHIM

La Commission de l'océan Indien souhaite l'appui des Nations unies en matière de sécurité et de stabilité pour ses Etats membres. Des consultations ont eu lieu, durant la semaine à Ebène, île Maurice. La COI espère développer des capacités pour réprimer la pêche illégale et le trafic de drogue. Elle appelle aussi l'ONU à accompagner ces Etats insulaires à adopter les meilleures pratiques électorales et démocratiques. Entretien avec le Comorien, Hamada Madi Bolero, secrétaire général du COI.

COI et ses Projets

outremers 360°

Coopération

14 août 2017

http://outremers360.com/politique/la-commission-de-locean-indien-veut-plus-appui-des-nations-unies-pour-ses-etats-membres/

http://dom-tom.niooz.fr/la-commission-de-l-ocean-indien-veut-plus-d-appui-des-nations-unies-pour-ses-etats-membres-20448867.shtml

La Commission de l'Océan Indien veut plus d'appui des Nations Unies pour ses Etats membres



©Elie Djouma

Interviewé par Rfi, le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Hamada Madi Bolero, a appelé à plus de soutien de la part de l'ONU, notamment en matière de sécurité et de stabilité politique, pour ses Etats membres.

« La Commission de l'Océan Indien et ses Etats membres se demandent s'il n'est pas le moment de voir et d'examiner mieux la situation et de se dire : n'y a-t-il pas des risques d'instabilité ? » a déclaré le Comorien Hamada Madi Bolero, Secrétaire général de la COI, sur les ondes de Rfi. Selon Hamada Madi Bolero, les eaux de l'Océan Indien sont « calmes », « et c'est pour cette raison que nous nous sommes intéressés à l'organisation des Nations Unies », pour « préparer l'avenir » poursuit-il. « Nous sommes dans une région à hauts risques » prévient Hamada Madi Bolero, énumérant les risques liés à la pêche illégale, au trafic de drogue, au climat et même au terrorisme.

« Il y a autre chose » souligne-t-il toutefois : « l'instabilité politique ». « Nous avons des Etats où nous essayons de cimenter la démocratie et l'état de droit » assure le Secrétaire général de la COI, prenant comme exemple les prochaines élections de Madagascar que la COI souhaite « libres, démocratiques et exemplaires ». « Nous avons lancé un cri d'alarme à l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle accompagne ces Etats (…) pour aider à la capacité d'organiser de très bonnes élections ». Pour rappel, la Commission de l'Océan Indien compte cinq Etats membres : l'Union des Comores, Madagascar, l'île Maurice, les Seychelles et la France à travers La Réunion et Mayotte.

15 août 2017

https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2017/08/15/La-Region-renforce-sa-cooperation-avec-Madagascar_485238

INFOS

Société

15 août 2017, 06h05

La Région renforce sa coopération avec Madagascar

OCÉAN INDIEN. Didier Robert, président de Région et Bary Emmanuel Rafatrolazasa, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires Étrangères malgache, chargé de la coopération et du développement, ont signé hier la convention cadre Interreg V OI 2014 - 2020. Cette signature donne un nouvel élan à la coopération entre notre île et Madagascar.

Didier Robert, président de Région et ministre délégué aux Affaires Étrangères pour l'océan Indien. Nous n'en sommes pas là. Certes, l'État délègue généreusement aux collectivités locales des compétences sans toujours faire suivre les financements mais en matière de relations internationales, il entend garder la main.

La présence du préfet Amaury de Saint-Quentin, hier après-midi, lors de la signature de la convention cadre Interreg V OI par Didier Robert et Bary Emmanuel Rafatrolazasa, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires Étrangères malgache, chargé de la coopération et du développement, a bien montré que si les rênes se détendent, le gouvernement français entend bien continuer à conduire l'attelage. "Nous sommes dans le cadre de la coopération régionale décentralisée, a souligné le préfet. L'État accompagne afin d'aboutir à un espace régional de prospérité dans une approche coordonnée et cohérente des actions avec la Région." Didier Robert, lui, entend user au maximum de ses prérogatives. "Par le passé, La Réunion n'a pas été suffisamment associée au travail de la Commission de l'océan Indien", a-t-il fait remarquer. La présidente du Département, Nassimah Dindar, a carrément plaidé pour "une représentation locale du ministère des Affaires Étrangères."

Après Maurice et les Comores et en attendant les Seychelles, Madagascar est le troisième État de l'océan Indien avec lequel la Région signe la convention cadre Interreg V OI 2014 - 2020. "C'est un engagement très fort, soulignait Didier Robert. Les pays du continent africain prennent de plus en plus de place. Dans le cadre d'une coopération partagée nous devons mettre nos savoir-faire en commun, créer des passerelles entre nos pays. Coopérer pour réussir est essentiel."

Pour le secrétaire d'État malgache, "la signature de cette convention ouvre de nouvelles opportunités en mettant l'expérience de chacun en commun au profit d'une croissance partagée." Bary Emmanuel Rafatrolazasa a appelé de ses vœux la mise en place d'une commission mixte dans les plus brefs délais et demandé au préfet l'assouplissement des conditions d'octroi des visas aux acteurs économiques malgaches. Avec Didier Robert il a souhaité que La Réunion et Madagascar soient "des ponts entre la Chine et l'Afrique" dans le cadre de la Route de la Soie que souhaite développer le gouvernement chinois.

Doté de 63,2 millions d'euros du Feder, le programme opérationnel Interreg V océan Indien 2014 - 2020 a été adopté par la Commission Européenne en septembre 2015. Il comporte deux volets dans le cadre de la coopération entre La Réunion et Mayotte d'une part et dix pays du Sud de l'océan Indien. Le volet transfrontalier, doté de 41,4 millions d'euros, concerne la coopération avec les pays membres de la Commission de l'océan Indien. Le volet transnational, de 21,8 millions d'euros, s'adresse aux autres pays de la zone. Depuis le programme 2000 - 2016, la Région Réunion assure l'autorité de gestion du Feder coopération.

COI et ses Projets

Coopération

17 août 2017

https://www.clicanoo.re/Les-dOtv-Reunion/Politique/Article/2017/08/17/VIDEO-Madagascar-et-La-Reunion-signent-une-convention
https://www.youtube.com/watch?v=3abT8zYuRTQ

VIDEO - Madagascar et La Réunion signent une convention cadre interreg V

INFOS
Océan Indien
Politique
17 août 2017, 10h30



Le programme INTERREG V oi est le cadre privilégié de l'intervention de la collectivité en matière d'ouverture internationale, la convention-cadre avec les pays de la Commission de l'océan Indien sera sa déclinaison opérationnelle. Après la République de Maurice et l'Union des Comores, la République de Madagascar confirme son intérêt au programme INTERREG V oi et signe le document de mise en œuvre : la convention-cadre. Le Secrétaire d'État auprès du Ministère des Affaires Étrangères Chargé de la Coopération et du Développement de Madagascar en visite du 13 au 16 août 2017 à La Réunion, a procédé à la "signature de la convention-cadre INTERREG V oi".

" Coopérer pour réussir est essentiel. « Quand une région de l'Océan-Indien se développe, c'est tout l'Océan Indien, toutes les populations qui se portent mieux, lorsqu'une région l'Océan Indien souffre, c'est tout l'océan Indien et toutes nos populations qui sont impactés... Avec l'appui de l'Europe, de nouveaux projets concrets peuvent être engagés. Le programme Interreg V géré par la Région vise à renforcer les actions de développement. Il nous appartient de l'utiliser au bénéfice de nos territoires. La coopération est une clé de la réussite de La Réunion, la clé d'une véritable dynamique pour la zone du grand Océan-Indien",



Didier Robert, Sénateur, Président de La Région Réunion

11 août 2017

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/electrification-rurale-lenergie-du-jatropha-pour-le-sud/

Eléctrification rurale – L'énergie du jatropha pour le Sud

Le projet Gemaha vient d'être lancée. Celui-ci vise à fournir de l'électricité de base aux populations du Sud avec du jatropha.



11.08.2017 | 8:11 Actualités, Economie

L'énergie verte devient une tendance. Madagascar veut produire de l'énergie avec du jatropha dans certaines zones du pays. C'est l'esprit de la Génération d'électricité rurale à partir du jatropha mahafalensis du sud de Madagas-car (Gemaha). Comme son nom l'indique, le projet vise à fournir de l'électricité de base aux populations du Sud avec cette plante.

« La politique nationale de l'Énergie vise à donner accès à l'électricité d'ici 2030 à 70% de la population. Ce projet constitue un moyen pour y parvenir et s'aligne parfaitement à cette politique, vu que la valorisation énergétique de la biomasse figure parmi les axes prioritaires de notre département », a fait savoir Lanto-niaina Rasoloelison, ministre de l'Eau, de l'énergie et des hydrocarbures lors du lancement de ce projet mardi à Ankorondrano.

Prévu pour 24 mois, le projet Gemaha bénéficie du soutien la Commission de l'océan Indien et de l'Union européenne. Ces partenaires financiers vont investir à hauteur de 330 000 euros soit environ 1,155 milliards d'ariary pour développer cette filière d'accès à l'énergie à partir de jatropha.

Produit d'avenir

Les objectifs généraux sont multiples, à savoir l'électrification décentralisée par le développement d'une filière locale spécifique et renouvelable pour être répliquée, la contribution au développement de l'agriculture familiale, la contribution à la production de compost, engrais et alimentation pour l'élevage et la contribution à la promotion de l'énergie domestique autre que le bois et le charbon de bois et contribution à la réduction de l'utilisation de l'énergie fossile.

Cette plante serait-elle un produit d'avenir En tout cas, plusieurs projets d'énergie produite avec cette plante sont en phase de test dans d'autres pays africains. Pour Madagascar, le développement des énergies alternatives est incontournable afin de réduire les impacts du changement climatique, de la hausse du prix des produits pétroliers et de l'augmentation de leur consommation.

En effet, ce carburant d'origine végétale peut faire fonctionner des voitures, des tracteurs, des groupes électrogènes, des moteurs diesel. L'huile extraite de jatropha peut être utilisée comme biocarburant pour la production d'électricité, tandis que les tourteaux serviront pour l'alimentation animale et la combustion domestique.

Madagascar n'est pas à son premier coup d'essai en ce qui concerne le jatropha. Des projets de production de biocarburant extrait de cette plante avaient fait la une des actualités il y a dix ans sans donner plus de nouvelles en ce moment. Espérons que Gemaha ne connaisse pas le même sort.

Lova Rafidiarisoa

le mauricien
(Ce journal fut dirigé par Raoul Rivet de 1922 à 1957)
QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION
version internet

ÉNERGIES RENOUVELABLES | Méthanisation de la vinasse

Omnicane produira de l'énergie à partir du biogaz

Le projet, cofinancé par la COI et l'UE, aura une capacité de 3 MW/h



La présidente de la République Ameenah Gurib-Fakim et le CEO, Jacques d'Unienville, dans les locaux d'Omnicane

Omnicane se lance dans la méthanisation de la vinasse, qui permettra de produire de l'électricité à partir du biogaz. C'est une innovation dans l'utilisation d'un sous-produit de la canne soutenue par la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne sous le programme Énergies. La première phase du projet entrera en opération en 2019 et permettra, dans un premier temps, la production de 1,5 MW d'électricité. À terme, ce sont 3 MW qui pourront être exportés sur le réseau du CEB. Le lancement du projet a eu lieu hier, en présence de la présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim.

Omnicane est passé à une nouvelle étape dans la réforme de l'industrie cannière avec le projet de méthanisation de la vinasse. Ce procédé suit la mise en place d'une distillerie d'éthanol en 2014. Deux sous-produits de la production d'éthanol, le gaz carbonique et la vinasse, sont utilisés respectivement dans la fabrication de boissons gazeuses et dans l'élaboration de fertilisant bio. Dorénavant, Omnicane procédera également à la méthanisation de la vinasse qui permettra la production de biogaz utilisé pour la production d'électricité.

Selon Joshua Desjardin, responsable du projet, des cuves de grandes capacités seront aménagées sur un terrain de deux hectares pour la digestion aérobique. La phase 1 du projet annoncé pour 2019, permettra d'utiliser 50 % de la vinasse produite, qui est actuellement de 120 000 tonnes par an. *« Deux cuves d'une capacité 5 000 m3 seront installées et la production de biogaz est estimée à 3 000 000 m3. Ce qui permettra une production de 1,5 MW d'électricité pour la première phase. »* La deuxième phase est annoncée pour 2022 et permettra la production de 3 MW d'électricité, soit 8 000 heures de courant par an.



Présentant hier le projet, Jacques d'Unienville, le CEO d'Omnicane, a rappelé la nécessité de continuer à innover pour faire face aux difficultés du secteur. Il a retracé les différentes étapes de la réforme de l'industrie sucrière qui a permis de passer de la simple production de sucre, à la production d'électricité à partir de la bagasse, la production de bioéthanol, la raffinerie et le *carbon burn out*. Ce dernier projet permet de transformer les résidus de cendre utilisés dans la centrale thermique en un additif propre pour le ciment. *« Le projet de méthanisation de la vinasse constitue la suite de ce processus. Particulièrement à une période difficile, avec l'arrêt des quotas pour les sucriers européens en octobre, on s'attend à une chute du prix sucre sur le marché. »*

La présidente de la république, Ameenah Gurib-Fakim, a félicité Omnicane pour cette initiative. Tout comme la chef de la délégation européenne, Marjaana Sall et le secrétaire général de la COI, Hamada Madi. Ces deux organisations cofinancent le projet sous le programme Énergies. Le coût total du projet est de Rs 200 millions.

COI et ses Projets

Energie Renouvelable

11 août 2017
defimedia.info

Le Défi QUOTIDIEN

Omnicane présente son projet de biométhanisation

Le projet de biométhanisation de la vinasse et de production d'électricité à partir de biogaz de l'entreprise Omnicane a été présenté mercredi à la distillerie de La Baraque. Ce projet de production d'énergie renouvelable a été cofinancé par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers son programme ENERGIES, financé par l'Union européenne (UE). L'UE accordera une somme de € 263 791, soit environ 5 % du montant total du projet. Ce nouveau projet d'Omnicane, qui augmente la part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du pays, permettra également de réduire l'impact environnemental de l'industrie cannière grâce à une valorisation des produits dérivés. Le nouveau projet d'Omnicane comprend la production, grâce à la vinasse, d'un engrais de meilleure qualité, mais aussi d'électricité à partir du gaz émis par le processus de méthanisation. Une production de 2,5 MWh/h, soit 20 GWh/an est attendue.

Z.O

COI et ses Projets

Energie Renouvelable

13 août 2017
http://www.5plus.mu/

Un autre petit pas pour l'énergie renouvelable

L'**OBJECTIF :** proposer aux consommateurs mauriciens une nouvelle source d'approvisionnement énergétique propre et durable. Car le projet de bio méthanisation de la vinasse et de production d'électricité à partir du biogaz de l'entreprise Omnicane, qui a été présenté à la distillerie de La Baraque le mercredi 9 août, s'inscrit parfaitement dans la dynamique régionale de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Ce projet de production d'énergie d'origine renouvelable a ainsi obtenu un cofinancement de la Commission de l'océan Indien (COI), à travers son programme ENERGIES, financé par l'Union européenne (UE), et a été présenté sur le site de la distillerie d'éthanol d'Omnicane, où sera conduit le projet, en présence d'Ameenah Gurib-Fakim, la présidente de la République de Maurice, d'Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, de Marjaana Sall, ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne, et de Jacques Marrier d'Unienville, CEO d'Omnicane.

Ce nouveau projet d'Omnicane augmente non seulement la part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique du pays mais il permet également de réduire l'impact environnemental de l'industrie cannière à travers une valorisation des produits dérivés. Puisqu'une fois la canne broyée pour en extraire le sucre, les déchets organiques, la bagasse et la vinasse font l'objet d'une valorisation énergétique.

La distillerie d'Omnicane fermente actuellement la mélasse produite par la raffinerie de sucre et distille le liquide fermenté pour le transformer en bioéthanol, utilisé notamment dans l'agro-industrie, le secteur pharmaceutique ou comme carburant. La vinasse, issue de la mélasse, est à ce jour seulement concentrée à travers des évaporateurs pour produire un bio fertilisant. L'innovation du projet d'Omnicane consiste en la production, grâce à la vinasse, d'un engrais de meilleure qualité, mais aussi d'électricité à partir du gaz émis par le processus de méthanisation.

Ce projet est en cohérence avec la politique mauricienne de valorisation des produits dérivés de la canne à sucre ainsi qu'avec la promotion du développement durable. L'utilisation de cette production d'énergie renouvelable fera l'objet de discussions et d'échanges avec les autorités compétentes. Cela, dans le cadre du partenariat existant de longue date entre les parties prenantes en vue d'assurer une plus grande sécurité énergétique nationale.

▸ CK

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

13 août 2017
http://www.lemauricien.com/article/energies-renouvelables-lelectricite-partir-du-biogaz

ÉNERGIES RENOUVELABLES : De l'électricité à partir du biogaz

ARTICLE PARU DANS WEEK-END | 13 AOÛT, 2017 - 21:00

Avec le soutien de la COI et de l'UE, Omnicane s'est fixée comme objectif d'injecter 3 MW d'électricité sur le réseau du CEB à partir de 2019.



Suivant la libération des quotas de sucre en octobre prochain - signifiant qu'il n'y aura plus de quotas européens de production ni d'exportation - et avec un excédent mondial de sucre en perspective, le contexte est plus difficile pour les producteurs. Et Maurice n'est pas en reste, les cours mondiaux devant donc subir les conséquences de ce retour aux excédents.

Face aux difficultés à venir et en vue de garder la tête hors de l'eau, Omnicane Ltd a, depuis quelques années diversifié ses activités., Une diversification qui est passée par la réforme de l'industrie cannière avec l'institution en 2014 d'une distillerie d'éthanol, dont deux sous-produits, le gaz carbonique et la vinasse, sont élaborés et utilisés respectivement dans la fabrication de boissons gazeuses et dans l'élaboration de fertilisant bio. En ligne avec sa politique de développement durable, Omnicane, avec le soutien financier et la Commission de l'océan Indien (COI) et de l'Union européenne (UE), s'investit désormais dans un projet novateur. Celui de la production d'énergie. 3 MW annuellement. Le tout généré à partir de la vinasse.
Produire de l'électricité à partir des produits dérivés de la canne. Ce n'est pas une idée hors de la portée des Mauriciens. Le pays dispose de compétences dans le domaine. Omnicane l'a prouvé à la COI et à l'UE, qui ont décidé de financer le projet novateur à travers un don de 263 791 euros, représentant 5 % du budget total qui avoisine les 4, 6 millions d'euros, soit quelque Rs 200 millions.

Première phase pour 2019

Une présentation de ce projet, dont la première phase démarre en 2019, a eu lieu la semaine dernière dans l'enceinte d'Omnicane à La Baraque, l'Escalier, en présence de la présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim, aux côtés de la chef de la délégation européenne, Marjaana Sall, et du secrétaire général de la COI, Hamada Madi. Pour la réalisation de ce projet, des cuves de grande capacité seront aménagées à l'Escalier, sur un terrain de deux hectares non loin de la distillerie. Ces cuves sont destinées à la «digestion aérobique », soit la méthanisation de la vinasse.

À ce jour, la vinasse, issue de la mélasse, est utilisée pour la production de biofertilisant, suivant un procédé d'évaporation. Ainsi, Omnicane compte optimiser cette ressource, d'abord en transformant les résidus de cendres de la centrale thermique en un additif propre pour le ciment et ensuite pour une production d'électricité à partir du gaz émis par le processus de méthanisation. Selon les promoteurs, plus de la moitié de la vinasse restante après la fabrication du bioéthanol, soit 415m3/jour, ou 120 000 tonnes par an, sera méthanisée pour produire de l'électricité à partir du gaz créé, à raison de 3MW de courant par an injecté sur le réseau du CEB. La première phase du projet est annoncée pour 2019 et la production de biogaz est estimée à 3 000 000 m3. Ce qui permettra une production de 1, 5 MW d'électricité dans un premier temps. L'objectif est d'atteindre en 2022, en marge de la deuxième phase, une production de 3 MW d'électricité, soit 8 000 heures de courant par an.

Lors de son discours, Jacques d'Unienville, le CEO d'Omnicane, est revenu sur la réforme entreprise par l'industrie sucrière, qui est passée de la production de sucre à la production d'électricité à partir de la bagasse, la production de bioéthanol, la raffinerie et le carbon burn out. Face aux difficultés qui guettent le secteur, a-t-il rappelé, il est impérieux de continuer à innover. D'où l'optimisation des sous-produits de la canne.

Outre les Mauriciens qui seront les bénéficiaires de cet apport d'électricité verte, c'est le pays dans son ensemble qui en sortira gagnant, a souligné Jacques d'Unienville, faisant ressortir que ce projet contribuera à une réduction de l'importation des combustibles de fossiles, une sécurité énergétique accrue et une réduction des émissions de CO2. Un projet qu'encourage la COI et l'UE, sous le programme Énergies, qui comprend une quinzaine de projets dans la zone océan Indien. L'utilisation de cette production d'énergie renouvelable fera prochainement l'objet de discussions et d'échanges avec les autorités concernées.

COI et ses Projets

Energie Renouvelable

13 août 2017

http://www.lemauricien.com/article/energies-renouvelables-lelectricite-partir-du-biogaz

week-end
96 Pages - Rs 20

Énergies renouvelables

De l'électricité à partir du biogaz



Avec le soutien de la COI et de l'UE, Omnicane s'est fixée comme objectif d'injecter 3 MW d'électricité sur le réseau du CEB à partir de 2019

Suivant la libération des quotas de sucre en octobre prochain - signifiant qu'il n'y aura plus de quotas européens de production ni d'exportation - et avec un excédent mondial de sucre en perspective, le contexte est plus difficile pour les producteurs. Et Maurice n'est pas en reste, les cours mondiaux devant donc subir les conséquences de ce retour aux excédents.

Face aux difficultés à venir et en vue de garder la tête hors de l'eau, Omnicane Ltd a, depuis quelques années diversifié ses activités., Une diversification qui est passée par la réforme de l'industrie cannière avec l'institution en 2014 d'une distillerie d'éthanol, dont deux sous-produits, le gaz carbonique et la vinasse, sont élaborés et utilisés respectivement dans la fabrication de boissons gazeuses et dans l'élaboration de fertilisant bio. En ligne avec sa politique de développement durable, Omnicane, avec le soutien financier et la Commission de l'océan Indien (COI) et de l'Union européenne (UE), s'investit désormais dans un projet novateur. Celui de la production d'énergie. 3 MW annuellement. Le tout généré à partir de la vinasse.

Produire de l'électricité à partir des produits dérivés de la canne. Ce n'est pas une idée hors de la portée des Mauriciens. Le pays dispose de compétences dans le domaine. Omnicane l'a prouvé à la COI et à l'UE, qui ont décidé de financer le projet novateur à travers un don de 263 791 euros, représentant 5 % du budget total qui avoisine les 4, 6 millions d'euros, soit quelque Rs 200 millions.

Première phase pour 2019

Une présentation de ce projet, dont la première phase démarre en 2019, a eu lieu la semaine dernière dans l'enceinte d'Omnicane à La Baraque, l'Escalier, en présence de la présidente de la République, Ameenah Gurib-Fakim, aux côtés de la chef de la délégation européenne, Marjaana Sa[illegible] et du secrétaire général de la COI, Hamada Madi. Pour la réalisation de ce projet, des cuves de grande capacité seront aménagées à l'Escalier, sur un terrain de deux hectares non loin de la distillerie. Ces cuves sont destinées à la «*digestion aérobique* », soit la méthanisation de la vinasse.

À ce jour, la vinasse, issue de la mélasse, est utilisée pour la production de biofertilisant, suivant un procédé d'évaporation. Ainsi, Omnicane compte optimiser cette ressource, d'abord en transformant les résidus de cendres de la centrale thermique en un additif propre pour le ciment et ensuite pour une production d'électricité à partir du gaz émis par le processus de méthanisation. Selon les promoteurs, plus de la moitié de la vinasse restante après la fabrication du bioéthanol, soit 415m3/jour, ou 120 000 tonnes par an, sera méthanisée pour produire de l'électricité à partir du gaz créé, à raison de 3MW de courant par an injecté sur le réseau du CEB.

La première phase du projet est annoncée pour 2019 et la production de biogaz est estimée à 3 000 000 m3. Ce qui permettra une production de 1, 5 MW d'électricité dans un premier temps. L'objectif est d'atteindre en 2022, en marge de la deuxième phase, une production de 3 MW d'électricité, soit 8 000 heures de courant par an.

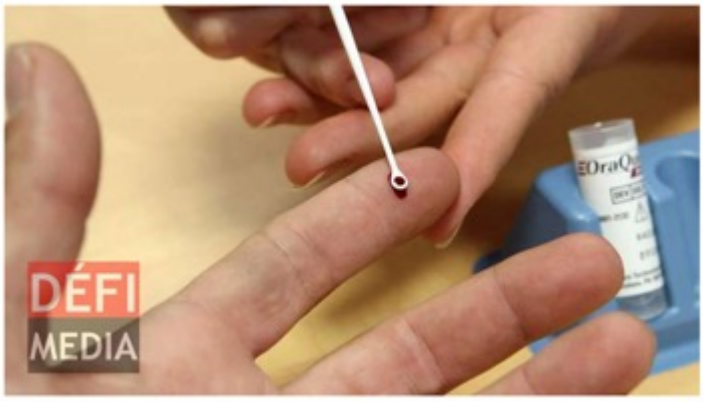
Lors de son discours, Jacques d'Unienville, le CEO d'Omnicane, est revenu sur la réforme entreprise par l'industrie sucrière, qui est passée de la production de sucre à la production d'électricité à partir de la bagasse, la production de bioéthanol, la raffinerie et le *carbon burn out*. Face aux difficultés qui guettent le secteur, a-t-il rappelé, il est impérieux de continuer à innover. D'où l'optimisation des sous-produits de la canne.

Outre les Mauriciens qui seront les bénéficiaires de cet apport d'électricité verte, c'est le pays dans son ensemble qui en sortira gagnant, a souligné Jacques d'Unienville, faisant ressortir que ce projet contribuera à une réduction de l'importation des combustibles de fossiles, une sécurité énergétique accrue et une réduction des émissions de CO2. Un projet qu'encourage la COI et l'UE, sous le programme Énergies, qui comprend une quinzaine de projets dans la zone océan Indien. L'utilisation de cette production d'énergie renouvelable fera prochainement l'objet de discussions et d'échanges avec les autorités concernées.

Hépatite C : ensemble, éliminons le virus

13 AOÛT 2017 PAR RACHÈLE BHOYROO 0 COMMENTAIRE

Environ 400 millions de personnes vivent actuellement avec l'hépatite virale dans le monde. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 1,45 million de personnes en meurent tous les ans. À Maurice, selon une étude de la Commission de l'océan Indien, en 2011, il y aurait 40 000 cas d'hépatite C dans la population adulte, soit 3,1 %.



On appelle l'hépatite C le virus silencieux. Il est présent dans notre société, mais nous n'en parlons pas souvent. À Maurice, aucune information chiffrée n'existe, mais on sait que le pays n'est pas épargné. En l'absence de données, le virus continue à faire des victimes. « Nous n'avons pas de données sur la situation de la population générale, des jeunes et des adultes, mais aussi du corps médical, qui peut aussi être à risque. Il n'y a jamais eu d'études sur les hépatites à Maurice », explique Nudhar Bundhoo, chargé de plaidoyer de l'ONG PILS.

Comment éliminer le virus en l'absence de données ? Notre interlocutrice nous explique : « Il y a les informations que nous avons pu recueillir parmi nos partenaires et sur le terrain lors de nos tests de dépistages. » Il y a aussi les IBBS Studies, qui avancent qu'en 2010, 43,8 % des travailleuses du sexe portaient le virus et en 2012, 89 % de ce même groupe, qui ont été testés positifs pour le VIH/Sida, ont également été testés positifs pour l'hépatite.

Parmi les personnes qui s'injectent des drogues, les études ont démontré des chiffres plus inquiétants, avec 97,3 % de prévalence du VHC (Virus hépatite C). En ce qui concerne les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, la prévalence du VHC était de 14,2 % en 2010.

PILS plaide depuis récemment pour l'accès au dépistage et des soins pour l'hépatite C, car il y a un gros manque de service de dépistage et la plupart de ceux ayant une hépatite virale chronique ignorent qu'ils sont porteurs de l'infection. Afin de répondre à ce manque, PILS a mis en place un service de dépistage et de sensibilisation.

L'ONG, qui a une grande expertise dans le domaine du VIH/Sida, constate qu'il y a une différence considérable dans la prise en charge d'un patient vivant avec le VIH/Sida, contrairement à l'hépatite C. Quand une personne est testée positive au VIH/Sida, il y a accompagnement et des soins qui ont été mis sur pied pour prendre en charge la personne.

Aujourd'hui, la charge virale d'une personne vivant avec le VIH/Sida peut être indétectable, de ce fait, la personne ne transmet plus le virus.

« Nous savons où et comment canaliser les patients après le dépistage, mais malheureusement pour l'hépatite C, il n'y a rien. Nous ne pouvons que référer le patient à un gastro-entérologue ou à un médecin. Ce sera tout et si la personne développe des complications du foie ou une jaunisse, il ne sera traité que pour cela. Il y a une discrimination dans l'accès au traitement au HCV. Surtout si la personne est déjà sur un traitement de substitution aux opiacés ou en période d'injection active. On cherche seulement à atténuer les symptômes », explique Nudhar Bundhoo.

Par ailleurs, notre interlo-cutrice note qu'il y a une réticence des médecins à offrir un traitement d'hépatite C aux personnes suivant un traitement de substitution aux opiacés (méthadone) ou qui s'injectent des drogues. Cela en raison des préoccupations à une faible adhérence aux traitements et des effets adverses, principalement, la réinfection.


Nudhar Bundhoo

Nudhar Bundhoo va plus loin, car en 2014, l'OMS avait renversé cette ligne de pensée en recommandant des traitements pour les personnes qui s'injectent des drogues. « Aujourd'hui, les médecins doivent suivre les patients et heureusement nous avons de nouveaux traitements qui sont plus tolérables et faciles à prendre. Il n'y a aucune raison de refuser l'accès au traitement à des gens qui sont en situation de vulnérabilité comme les détenus, les personnes qui s'injectent des drogues et ceux prenant la méthadone. »

Aujourd'hui, avec les avancées de la médecine, il existe un traitement fiable pour l'hépatite C, bien que ce traitement demeure extrêmement coûteux. Maurice est éligible à des prix très préférentiels.

« Le gouvernement peut négocier avec les bailleurs de fonds pour pouvoir avoir ce traitement, afin d'éliminer le virus. Mais nous avons des blocages tels que l'absence d'un protocole national, l'absence de collaboration entre les ONG, les patients et le ministère de la Santé », ajoute-t-elle.

Afin de combler ce manque, PILS souhaite travailler en collaboration avec le ministère de la Santé, dans l'intérêt des patients. Un atelier de travail est prévu le 9 août, en partenariat avec le ministère de la Santé et l'OMS, avec deux médecins réunionnais qui expliqueront ce qui se passe à l'international à propos du VIH/Sida et du VHC, et comment accéder aux nouveaux traitements. Une session communautaire est aussi prévue le 8 août, où les patients pourront mieux comprendre le virus et les traitements disponibles pour le VHC. Une campagne de sensibilisation à travers la distribution des flyers pour chaque groupe avec lequel PILS travaille débutera prochainement.

Pour Nudhar Bundhoo, il n'est pas impossible ni difficile d'éliminer l'hépatite C. « Avec les nouveaux traitements, qui sont plus efficaces, il y a beaucoup de chances de guérison, contrairement au VIH/Sida. Nous avons déjà des programmes de réduction des risques, les Universal Precautions pour le personnel de santé. Si nous renforçons tout cela, nous pourrons éliminer le virus. Il faut l'engagement de tous les acteurs de la société.

PUBLIÉ LE 16 AOÛT 2017

PROPOS RECUEILLIS PAR SOEUF ELBADAWI I CONVERSATION

.post-header

13 journalistes des îles du sud-ouest de l'Océan indien, venus à Antananarivo pour un atelier organisé par l'OIF[1], ont tenté de converser ensemble, et sur un même mode, autour du paysage culturel de la sous-région. Animé par une équipe d'Africultures, l'atelier s'est tenue du 19 au 25 juin 2017, dans la Grande île. Saindou Kamal'Eddine, Nassila Ben Ali et Mohamed Youssouf sont des Comores, Elia Randria, Danielle Rabehaja Holy, Mirana Ihariliva, Mandimbijaona Andriamaharo Razafimanantsoa, Andry Patrick Rakotondrazaka et Annick Sedson de Madagascar, Capery Fateema, Dominique Bellier et Aline Groëme-Harmon de Maurice, Antoine d'Audigier de la Réunion.

Saindou Kamal'Eddine. La culture, c'est ce qui nous enracine. C'est ce qui nous met en relation avec l'alentour, ici et au-delà. Elle nourrit aussi une quête identitaire dans ces espaces insulaires. Elle prend surtout une dimension englobante, qui nous immerge et nous obsède, dans la mesure où il nous faut, à chaque fois, retrouver les pièces d'un puzzle, dont les branches « civilisationnelles » nous renvoient vers des horizons lointains. Ceci explique peut-être cet attachement viscéral à nos patrimoines comme à des bouées de survie. Notre rapport à la culture a ce caractère existentiel bien déterminé. Sur la question des émergences insulaires, par exemple, le lieu reste un passage, une escale vers l'ailleurs. Il se vit au comme un devoir à poursuivre le voyage entamé par les ancêtres depuis des millénaires. Il résonne surtout comme un écho lointain à ceux qui ont échoué sur ces rives. La culture s'impose ainsi à nous comme un moyen de maintenir la relation au monde, bien que les tracés s'orchestrent souvent dans des dynamiques d'errance, en rapport avec nos espaces démunis. Paradoxalement, ce monde d'où nous venons et qui nous interpelle nous paraît souvent trop vaste, trop complexe. Il y est question de limites et de peurs. La peur de l'engloutissement, parfois. Notre méconnaissance de cet espace est alors source de fragilité. Ce qui influe sur notre relation au monde à venir. La culture devrait pourtant nous offrir les moyens d'une résistance à cette immensité – liée à la mémoire et au paysage – qui nous dépasse. Elle devrait nous donner des outils pour faire face à la réalité de la domination. En ce sens, la création est un sursaut indispensable, pour sortir de cette fragilité, du sentiment d'impuissance et de la hantise de l'anéantissement. Elle nous donne les moyens de poursuivre le voyage que les aïeux ont entrepris avec le boutre et la pirogue à balanciers. Nos médias devraient investir davantage ce champ de la culture, en conversant avec leur public originel. Pour convaincre du rôle de la culture, qui n'est pas seulement le récit d'un passé commun, et pour sensibiliser les habitants de cet espace, face à l'idée que la culture, c'est aussi ce qui nous dit au présent, ici et maintenant.

Elia Randria. Néanmoins, je pense que nous manquons de repères pour comprendre ces espaces culturels. J'ai l'impression aussi que l'on néglige l'éducation à la culture dans la sous-région. Nombre de gens se contentent de ce qu'ils peuvent glaner sur internet ou sur les réseaux sociaux. Le débat ou le discours sur la culture est confus. Pour certains, manger du riz relève du culturel, se vêtir de telle ou de telle façon ramène à la question culturelle. La nouvelle génération se nourrit plus de culture occidentale, et s'identifie plus à des cultures éloignées de la leur. Il y a probablement des lacunes, au niveau de la transmission du legs. On n'y prête pas assez attention dans les programmes d'éducation. Par le passé, il y avait des formes d'initiation à la culture à Madagascar, qui commençaient dès le plus jeune âge, par le biais notamment des contes et des récits anciens. Dans certaines institutions en zone rurale, les matières enseignées tenaient compte des faits d'histoire et interrogeaient la mémoire. Les enseignants donnaient des points de repère, et le background nécessaire à leurs élèves. Il est intéressant de voir que les colonisateurs eux-mêmes ont su utiliser cette méthode pour imposer leur vision culturelle. C'est ainsi qu'ils sont parvenus à effacer une partie de l'identité culturelle malgache. Avec l'évolution de la technologie, la culture traditionnelle est menacée. « Enseigner » la culture dans les écoles offrirait pourtant l'ancrage nécessaire à la nouvelle génération. Permettre à ces jeunes d'appartenir pleinement à cet espace, leur éviterait de flotter entre deux mondes, sans savoir qui ils sont. Comment voulez-vous converser avec d'autres espaces, y compris de la sous-région, si vous ne connaissez même pas votre point d'ancrage originel ? Peut-être qu'il nous appartient à nous, journalistes, de redonner des clés aux gens, pour qu'ils saisissent mieux leur propre complexité culturelle, avant de chercher à les interpeller sur d'autres espaces voisins. Comment voulez-vous qu'un malgache discute de culture avec un comorien, alors que sa propre réalité culturelle lui échappe. En tant que journaliste, nous avons un rôle à jouer dans cette perspective.



Journalistes de l'océan indien en visite dans la haute ville de Tananarive.

Danielle Rabehaja Holy. Une partie du problème provient du matraquage que nous subissons, surtout à Madagascar. Les chaînes de radio et de télévision privilégient des émissions, de la musique et du cinéma étrangers, en lieu et place des productions locales. Si un artiste souhaite promouvoir son œuvre, il doit payer. Quelques-uns de nos créateurs ont des idées révolutionnaires ou innovantes, mais doivent payer pour les présenter au grand public. Ce système concerne tous les arts. Comment lutter contre ? Des artistes s'organisent parfois, afin de trouver des solutions, mais leurs efforts demeurent insuffisants. La plupart des concernés ne se rendent même pas aux rencontres organisées sur la question. Aucun représentant des autorités, aucun représentant des chaînes concernées, ne s'y rend, d'ailleurs. Il est un autre problème. Seule une poignée de malgaches s'intéresse réellement aux questions posées par les arts. Seule une minorité d'entre eux débourse de l'argent pour des concerts. Rares sont ceux qui

achètent des œuvres d'artiste. La plupart des gens de la classe moyenne, y compris parmi les intellectuels, préfèrent consommer des cultures venues d'ailleurs. Ils préfèrent, par exemple, écouter du Beyoncé à la place de la musique d'Arnaah, qui est un artiste du cru. Il y a comme une dévaluation de la production locale. Et c'est pareil pour le 7ème art. Pourtant, le pays regorge de talents. Ce désintérêt manifeste du public malgache rend les choses difficiles. Il faudrait voir comment ça se passe dans les autres pays de la zone et réfléchir à des solutions, ensemble.

Il est vrai que les relations d'un pays à l'autre de la zone ne sont pas toujours évidentes. Il est question de visibilité, d'économie, de circulation…

Mirana Ihariliva Pourquoi suis-je plus au courant de ce qui se trame ailleurs que de ce qui se passe dans l'océan indien ? La musique malgache ne se développe pas assez vite. Jaojoby et son salegy ne sont que la face visible d'un immense patrimoine. Le maloya est-il assez connu pour être aussi apprécié en Asie ou en Australie ? Le séga conserve-t-il sa réputation jusqu'en Inde ou en Afrique du Sud ? Il nous manque une certaine visibilité dans le concert des cultures de ce monde. Il y a là matière à réflexion. Connaît-on, nous, professionnels des médias, de meilleures manières de véhiculer nos potentialités, notre savoir-faire, notre richesse, en la matière ? Je manque peut-être d'infos, mais le festival de musiques Donia, organisé, tous les ans, dans la presqu'île de Nosy-Be me semble être la seule plate-forme à Madagascar, permettant à toutes les musiques et danses de l'Océan indien de se faire entendre. Les secteurs culturels et créatifs génèrent quelques 2.250 milliards de dollars de revenus par an dans le monde. Or, la sous-région de l'Océan indien ne figure même pas dans les statistiques du CISAC[2], lesquelles statistiques s'alignent plutôt dans la région « Afrique et Moyen Orient », occupant en tout et pour tout 3% de la totalité des revenus au niveau mondial. Les barrières de langue ou de frontière, politiques ou sociales, ainsi que d'autres formes d'incertitudes liées à la circulation des biens culturels entre les pays de l'Océan indien, mériteraient vraiment d'être questionnées. Dans le contexte actuel, il est difficile d'apporter des jugements sur les genres dits « porteurs » ou non, culturellement, et qui pourraient peser sur la balance des revenus ou sur les richesses de nos pays respectifs. Globalement, j'ai l'impression que le citoyen lambda dans la sous-région considère les objets culturels comme étant des objets « farfelus ». « La culture est porteuse de sentiments, d'impressions et d'aspirations » indiquait un directeur au ministère de la culture malgache, lors de la journée mondiale de l'artisanat en 2017. Mais est-ce compris dans ce sens, localement, d'abord, et dans l'océan indien, ensuite ? Le problème relève aussi de notre ignorance de ce qui se fabrique dans la sous-région. Ce qui génère d'autres interrogations, et sans doute que tout commence par notre capacité à informer le public sur la qualité de nos productions respectives.



Lors de la visite d'un duani, un site sacré, situé dans la haute ville de Tana.

Nassila Ben Ali. Il y a un autre problème. La sous-région reste fermée sur un plan culturel et souffre d'un chauvinisme souvent destructeur. Les artistes continuent de travailler, chacun, dans leur pays, sans se soucier de l'avis du voisin ou de la contribution du pays d'à côté. Les barrières

politiques, parfois érigées pour des questions mesquines d'intérêt et de pouvoir, expliquent cette situation, en partie. L'absence de concertation régionale pour l'élaboration d'une politique commune en la matière accentue ce phénomène. Les acteurs culturels ont par ailleurs hérité de cette manie népotiste de vouloir toujours favoriser leur ancrage d'origine. Le communautarisme s'est ainsi développé, générant une forme de sectarisme dans le secteur. Nos talents ne s'exportent plus chez le voisin. On ne communique pas assez entre nous. La circulation des biens culturels, d'un pays à l'autre, est devenue difficile, bien qu'on continue à psalmodier, comme pour des incantations, les principes selon lesquels il faut travailler ensemble pour renforcer la culture océano-indienne. Quand est-ce que ces idées de dynamisme, de cohésion et de solidarité culturelle vont prendre forme ? C'est ce qui freine le développement culturel de la région. Nous sommes comme dans un bourbier. Nos autorités ont leur part de responsabilité dans cette situation.

Capery Fateema. Le manque de considération de la part des autorités se retrouve dans la plupart des pays de la sous-région. En rencontrant les artistes malgaches, Tahina, Laza ou Michelle, on trouve des similitudes entre les différentes situations. Le combat pour promouvoir la culture est bel et bien réel dans chacun de nos pays. Il suffirait peut être d'entretenir plus d'échanges pour mieux travailler ensemble. Les entrepreneurs culturels pourraient mieux se concerter. À Maurice, par exemple, on voit un réel dynamisme au niveau des acteurs culturels, mais ces derniers devront sans doute s'ouvrir aux autres pays de la sous-région. Les créations sont là, et les entreprises privées s'ouvrent à la culture, en faisant appel aux artistes pour des projets spécifiques. Les choses bougent dans le bon sens. La musique a fait un bond en avant, les arts plastiques gagnent du terrain. Ceux qui veulent poursuivre leurs études artistiques peuvent dorénavant le faire, sans avoir à se rendre à l'étranger. Il est maintenant possible de soutenir une maîtrise à l'École des Beaux-Arts de Moka. La danse contemporaine et la littérature commencent, elles aussi, à avoir leur place dans le paysage. Toutefois, il manque cette ouverture aux autres pays de la sous-région. Il manque une passerelle entre les artistes, susceptible d'offrir plus de visibilité aux arts, voire de générer l'idée d'une industrie culturelle régionale. Cela pourrait probablement se faire, en mettant en place des événements spécifiques, regroupant les pays de la sous-région. Non pas en exportant un projet initialement organisé dans un lieu en un autre pays, comme cela a été le cas avec le festival Sakifo de la Réunion, dont la formule est loin d'être gagnante à Maurice, bien que tentée à deux reprises. Les journalistes culturels doivent pouvoir s'impliquer dans ce débat pour contribuer à élargir la perspective.



4. La plaque apposée à l'entrée de l'ancienne demeure du français Jean Laborde à Tana, lors d'une visite organisée avec les journalistes.

Qui aurait pensé à autant de murs, fragilisant la relation, d'un pays à l'autre ?

Mandimbijaona Andriamaharo Razafimanantsoa. Il est une richesse dans ces îles, pourtant. Leur histoire commune. Elle est souvent méconnue, ignorée ou minorée, mais elle est bien là, palpable par tous. Cette histoire est expressément

oubliée, parce qu'elle n'est pas assez écrite. Pourtant, entre une reine de Madagascar exilée aux Comores, un sultan comorien enterré à Tamatave, les esclaves oubliés de Tromelin, les liens sont évidents. Et même si la population, dans chacune de nos îles, reste cosmopolite, avec ses origines différentes avérées, la part qui rassemble est très importante. Il faut savoir lire à travers nos dynamiques de métissage. Il est naturel qu'un prince sakalava entre en transe, lors d'une cérémonie de trumba aux Comores, ou que le nom de Ratsitatanana fasse partie du patrimoine immatériel mauricien. Si ces histoires ne sont pas écrites dans les livres, transmises de pays à pays, beaucoup d'entre elles continuent à être véhiculées dans les pratiques culturelles populaires, racontées et transmises de génération en génération. Elles se retrouvent dans notre quotidien, tous les jours. La manière de porter le lamba-oany rappelle souvent cette appartenance de nombre d'insulaires aux mêmes dynamiques de vie dans cet espace. Ce patrimoine en commun mériterait d'être valorisé. Malheureusement, aucune politique commune ne vient discuter des partages possibles entre nos imaginaires. A l'exception de quelques initiatives, les médias et les historiens semblent volontairement, et sciemment, ignorer cette dimension de l'histoire commune. Je pense qu'il nous faut discuter de ce type de problématiques à travers nos écrits, si l'on veut pouvoir contribuer à changer le regard porté sur nos espaces culturels.

Dominique Bellier. Le paradoxe provient parfois du fait que ces îles ont une histoire commune très prégnante, et de grandes différences, notamment dans leur histoire politique récente. Tous ces pays ont été marqués par la colonisation, l'esclavage, la traite, mais cette histoire n'a pas encore été assez étudiée, racontée ou enseignée par les concernés. Ces îles ont de nombreuses sources de peuplement en commun, des pratiques culturelles communes, des religions et des langues en commun, mais elles sont séparées par l'histoire politique, et des océans que les lignes aériennes les plus chères du monde traversent. Les créateurs des îles de l'océan indien ont tout ce qu'il faut pour se rencontrer et travailler ensemble, mais les circonstances font que cela n'arrive pas souvent. Pourtant, il est évident que ces créateurs, lorsqu'ils se rencontrent, ont à la fois de nombreuses choses à partager, qui leur permettent de se reconnaître comme frères ou cousins. En même temps, ils ont suffisamment de particularités en eux pour apprendre les uns des autres et générer de nouvelles créations à plusieurs, qui pourraient se réclamer du label « indianocéanique ». Bien que rare, ce type de rencontre est toujours fructueux. La Commission de l'Océan indien ne devrait-elle pas se préoccuper davantage d'une coopération culturelle entre ses pays membres, pour développer les échanges entre les créateurs de la région ? Les seuls domaines où des échanges durables se produisent, concernent la création cinématographique et certaines initiatives autour de la musique créole. Le festival tournant des musiques de l'Océan indien, qui a vu le jour en 2003 à Maurice, a été un gouffre financier et n'a pu se reproduire, tandis que Photoana, un festival de photographie international, initié à Antananarivo, n'a connu que deux éditions. Le fait est que seules les initiatives individuelles d'artistes ou celles qui sont liées à certains instituts culturels étrangers (français, allemands ou chinois) arrivent à faire vivre ces échanges culturels régionaux. C'est évidemment insuffisant. Faire circuler l'information sur les créations des uns et des autres dans la région ne vise pas seulement à désenclaver les artistes. Cela permet aussi de réinventer les dynamiques de création. Une culture indianocéanique ne pourra pas se développer et rayonner, sans un consensus entre les pays et une politique régionale volontariste.

Y a-t-il des formes d'expression appelées à se faire connaître plus facilement du

grand public de ces îles ?

Antoine d'Audigier. On apprend de nos voisins par des objets de création, qui sont préalablement validés par l'institution[3]. A la Réunion, le théâtre et le chant de nos voisins ne nous communiquent que des émotions et des contextes en filigrane. Le cinéma, qui peine à exister, passe par des canaux boudés par les écrans réunionnais. Le seul langage apte à enjamber les murs reste la danse, selon moi. Ce constat ne se fait pas sans quelque amusement, ayant pris l'habitude de me confronter à cette forme d'expression, avec un cruel manque de ses codes, contraint à l'interprétation, qu'une conversation avec des danseurs confirmés projette dans les cordes de l'imprécision. En même temps, lorsqu'une troupe de l'archipel des Comores présente son Dur d'y croire… à la Réunion**,** je comprends. Son hip hop m'explique l'arrachement à une culture, le manque de solidarité pour les plus démunis, de la part d'une foule autocentrée, la vie dans des quartiers rongés par l'usure. Le corps transporte la frustration, la fureur croissante, autant que les explosions de joie. Les chorégraphies sont des tableaux vivants, soutenus par des vidéos de quartiers en ruine, servant de décor au quotidien de leurs habitants. La danse, en convoquant ainsi les techniques de l'image et du son, s'affirme comme une passerelle, permettant d'exporter un pays, sa situation et son imaginaire. À travers sa pièce, la compagnie Uni'son nous transmet un bouquet d'informations, capable d'anéantir les considérations binaires de ceux qui ne connaissent rien de la situation comorienne. L'art vivant de ceux qui évoluent dans les quartiers de Moroni transmet bien plus d'informations que n'importe quel article. Dans les autres formes d'expression, il me semble plus difficile de comprendre le sens des messages véhiculés, notamment à cause de la barrière de la langue. Comment perpétuer, en effet, les échanges dans ce foisonnement de langues, qui dresse autant de barrières entre les peuples ?

Créole, comorien ou encore malgache. Il est évident que la langue joue pour beaucoup dans les rendez-vous manqués. Mais elle n'explique pas tout. Elle n'explique par exemple pas les raidissements de type communautaire, qui empêchent les uns d'aller vers les autres, y compris sur un même territoire…

Andry Patrick Rakotondrazaka. Pourtant, je trouve cette scène culturelle solidaire et fraternelle, malgré cette influence communautaire. Il y a de la générosité dans les démarches. Il faut peut-être sérier les problèmes d'une autre manière. D'un côté, cette scène affiche une certaine créativité, en se réclamant d'un florilège d'artistes talentueux, qui, dans leur majorité, porte haut l'étendard de leurs pays respectifs. De l'autre, elle se referme sur elle-même, en ne fédérant, selon les genres qu'elle met en scène, qu'un public de connaisseurs, d'assidus et d'habitués. Ce qui ne l'empêche pas de demeurer populaire. C'est le cas du cinéma malgache, par exemple, qui se développe, aussi surprenant que cela puisse paraître, dans un contexte où n'existe aucune salle de cinéma, digne de ce nom. Les malgaches restent de grands cinéphiles. Mais le cinéma reste toujours un sujet de débat, faute d'infrastructures et de moyens d'accompagnement. Le fait est que cette discipline, censée retranscrire le vécu, l'histoire, et la culture malgache dans toute sa splendeur, est sans cesse tiraillée entre deux genres. Le cinéma populaire et le cinéma d'auteur. Le premier se montre généreux, alors que le second se veut plus intimiste. Je pourrais tout aussi bien vous parler de la musique à Maurice. Là où le séga est roi depuis des générations, mais où de jeunes chanteurs comme Hans Nayna, par exemple, commencent à se tailler une réputation internationale, dont l'ancrage, dans la réalité première, est souvent synonyme de déconnection immédiate, du public dit originel. Chantant une musique

anglo-saxonne et se libérant du séga à l'ancienne, Hans Nayna reste toujours un mauricien. Des problématiques qui rejoignent, selon moi, les incertitudes de nos espaces culturels respectifs. Je pourrais aussi évoquer le rapport intemporel entre la culture traditionnelle et la culture contemporaine, qui rallie, mais divise, en même temps. Les genres traditionnels, qui résistent face aux genres plus modernes, à l'heure de la mondialisation…

Annick Sedson. Je voudrais attirer votre attention sur un phénomène, récent. Le fait que les cultures dites « traditionnelles », qui n'ont pas toujours les moyens de s'exprimer, par rapport au monde actuel, évoluent dans des circuits fermés. Ce qui les fragilise et les isole du monde alentour. De fait, elles se retrouvent confinées au seul domaine communautaire. De l'autre côté, vous avez des cultures dites contemporaines, qui concernent des formes d'expression nouvelles dans nos espaces, tels que les arts visuels (arts plastiques, bande dessinée, cinéma, etc.), mais qui n'existent qu'au travers d'un réseau, là aussi, à huis clos, où seuls de petites communautés paraissent assez initiées pour en saisir la complexité. Ces sphères culturelles rencontrent un même problème. Elles ne s'expriment pas dans une perspective d'ouverture. Et j'ai l'impression que cette problématique se pose à tous nos espaces. Les acteurs culturels, impliqués dans ces communautés à huis clos, ont tendance à ne pas vouloir s'ouvrir aux autres. Ce sont les mêmes têtes qui y reviennent, à l'affiche. Ces acteurs évoluent dans l'entre soi, en circuit fermé. Ils se montrent par ailleurs incapables de franchir les limites de leur propre discipline, à un moment où l'on parle, partout, d'interdisciplinarité. Rajoutez à cela la difficulté de faire circuler les propositions culturelles, des uns et des autres, dans la zone. Il faudrait questionner la responsabilité de ceux qui subventionnent ou accompagnent les productions actuelles, dans la mesure où ils ne poussent pas à plus d'ouverture dans les pratiques consacrées. Nous aussi, en tant que journalistes, nous devrions peut-être discuter de ces dynamiques établies, pointer sur leurs limites, de manière à renouveler les pratiques, de manière, surtout, à impulser d'autres dynamiques. En tant que journaliste, je me sens une responsabilité par rapport à cet état de fait.



Lors de la rencontre entre acteurs culturels malgaches et journalistes de l'Océan indien participants à l'atelier organisé par l'OIF.

Quelle perspective ?

Mohamed Youssouf. Nos espaces culturels se heurtent à des barrières difficilement franchissables. L'absence de lieux de culture aux Comores constitue elle-même un handicap pour les artistes. Elle s'ajoute à l'inexistence d'une politique d'accompagnement de la part des autorités. Si nous prenons l'exemple du 7ème art, les cinéastes ne disposent pas des outils nécessaires au développement de leur forme d'expression. Ils n'ont même pas de salle de projection, pour faciliter leur rencontre avec le public. Nous connaissons la réalité des scènes culturelles de la sous-région. Elles ne sont pas si différentes, comparé les unes aux autres. Mais le monde associatif impliqué initie nombre d'expériences susceptibles de générer du dialogue et de la visibilité. Peut-être que les collaborations entre nos pays vont générer des solutions à ces problèmes…

Aline Groëme-Harmon. Les défis pour la scène culturelle de l'Océan indien, c'est de sortir de l'entre soi, et d'être vue. D'abord, par un public plus large que celui des habitués de l'Institut Français et des Alliances françaises. Cette scène doit atteindre une audience plus vaste que celle qui détient les codes de la culture institutionnelle. Dans nos îles, ceux qui font vivre la scène culturelle se rendent vite compte que le public et le marché sont limités. Qu'ils ne suffisent pas à les faire vivre. Que tant d'efforts pour parler à moins de 500 personnes reste synonyme de gâchis. Les voisins des autres îles ont les mêmes problématiques. Il y a déjà eu des expériences de festival, allant dans le sens de rassembler les îles, comme pour les jeux de l'Océan indien. Mais elles ont toutes fait long feu. C'est le cas du festival tournant des musiques de l'océan indien, initié par la COI. Reconnaître cet état de fait, c'est bien. Agir, c'est encore mieux. Les regroupements bourgeonnent dans la danse contemporaine ou le cinéma. L'autre défi serait que les créateurs arrêtent de se faire concurrence, pendant un moment. Qu'ils arrêtent de courir après le plus gros cachet, pour la fête de l'indépendance, comme à Maurice. Alors qu'un groupe d'artistes avaient appelé au boycott de la fête de l'indépendance, justement, le but de remettre le débat sur leur statut au cœur des préoccupations de l'Etat, certains se sont rétractés au dernier moment pour pouvoir cachetonner. Souvent, nos artistes ressemblent à nos îles. Ils avancent en lignes éparses. Peut-être que le liant qui manque viendra d'un renouveau de la conscience indianocéanique par le biais de la presse. Qui sait ?

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

17 août 2017
http://www.lemauricien.com/article/conservation-partenariat-mwf-et-coi-campagne-sensibilisation-sur-la-conservation-cinq-ilotsune

CONSERVATION - PARTENARIAT MWF ET COI : Campagne de sensibilisation sur la conservation de cinq îlots

La Mauritian Wildlife Foundation (MWF) et la Commission de l'océan Indien (COI) se proposent de lancer campagne de sensibilisation sur la conservation de cinq îlots situés dans la région sud-est de l'île : l'Île de la Passe, l'Île aux Fouquets (ou Île au Phare), l'Îlot Vacoas, l'Île Marianne et l'Île aux Aigrettes.

Ce projet de sensibilisation est soutenu par la COI qui interviendra à travers son programme Biodiversité financé par l'Union européenne (UE). La mise en œuvre du projet se fera en collaboration avec le National Parks and Conservation Service (NPCS), le Forestry Service, la National Coast Guard et le National Heritage Fund.

Une première réunion a eu lieu le 11 août dernier à Mahébourg pour présenter le projet aux personnes clés des autorités et de la population cible.

Au cours des treize prochains mois, les initiateurs du projet collaboreront avec divers utilisateurs de ces îlots afin d'encourager une gestion informée et durable. Le projet vise en effet à réduire les menaces à l'environnement et à la biodiversité causées par les déchets, les feux et le piétinement de certaines zones d'habitat clés pour les lézards et les oiseaux marins. Il s'agit de promouvoir des gestes simples pour mieux préserver la flore et la faune menacées, souvent endémiques et donc uniques à Maurice, qui se trouvent sur ces îlots. De cette manière, tous pourront mieux profiter des sites tout en les préservant.

Des ateliers et visites de terrain ainsi qu'une cérémonie officielle de remise de certificats font partie des activités prévues avec les skippers des bateaux

touristiques et les pêcheurs de Blue-Bay, Cité la Chaux, Mahébourg, Vieux-Grand-Port, Bambous-Virieux et Trou-d'Eau-Douce. Des sessions de discussion sont également prévues avec les garde-côtes de la zone ainsi que les propriétaires privés de bateaux de Pointe-d'Esny. Des causeries auront lieu avec le public du district de Grand Port. Les idées discutées lors des ateliers permettront de peaufiner actions de sensibilisation proposées sous le projet, comme l'emplacement et le contenu des panneaux d'affichage. Des matériaux éducatifs seront fournis aux personnes cibles. Des études seront menées au début et à la fin du projet pour mieux cerner les connaissances de chaque groupe cible avant l'action de sensibilisation et ensuite, pour évaluer ce qu'ils auront acquis. Au total, le projet touchera environ 60 skippers, 60 pêcheurs, 20 garde-côtes, 20 propriétaires de bateaux et de sensibiliser plus de 400 personnes du public lors des causeries.

Le projet s'inscrit sous le Mauritius Reptile Restoration Programme (MRRP), un projet qui a débuté en 2006 en partenariat avec la NPCS et l'ONG anglaise Durrell Wildlife Conservation Trust, qui a pour but la sauvegarde des reptiles endémiques des îlots. La MWF avait mené un projet de sensibilisation similaire en 2008 et 2009 appelé la « RARE Pride Campaign ».

11 août 2017
http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2017/08/11/protection-des-vegetaux-evaluation-des-capacites-

Protection des végétaux : Évaluation des capacités phytosanitaires

Redaction Midi Madagasikara 11 août 2017 0 Comment

Deux jours d'atelier, les 8 et 9 août 2017, ont mis au centre des attentions, l'évaluation des capacités phytosanitaires à Madagascar. Un atelier qui est l'aboutissement d'un travail mené depuis le début de l'année, lorsque les acteurs concernés, entre autres, les ministères, opérateurs de marchés, chambre d'agriculture, douanes, secteur forestier et chercheurs, ont entamé un processus d'évaluation des capacités phytosanitaires du pays. De même, il s'agissait de jeter les bases d'une réforme de la législation phytosanitaire, l'ancienne législation qui régit le domaine phytosanitaire à Madagascar, datant de 1986, étant devenue obsolète. L'objectif est également de mettre en place une stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires adaptées au contexte et aux besoins du pays.

Marché extérieur. Ces études visent à prévenir l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles pour protéger l'agriculture. Une démarche essentielle pour assurer, d'une part, une meilleure sécurité alimentaire, et d'autre part, un meilleur accès des produits végétaux du pays aux marchés extérieurs. Faut-il rappeler que les organismes nuisibles occasionnent des pertes considérables qui réduisent les rendements agricoles, pour ne citer que les mouches des fruits qui déciment les cultures et sont à l'origine de baisse de revenus pour les producteurs. De même, le déficit en matière de respect des normes phytosanitaires et le manque de contrôle des organismes nuisibles, privent les producteurs agricoles nationaux de l'accès aux marchés extérieurs.

Projets phytosanitaires. La nécessité de renforcer les activités phytosanitaires a été particulièrement mise en avant, durant l'atelier, afin de pouvoir amorcer une courbe croissante de la productivité locale et d'élargir les possibilités d'exportation vers les pays voisins. L'initiative bénéficie de l'appui de la FAO (Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et de la CIPV (Convention Internationale pour la Protection des Végétaux), notamment dans la réalisation des activités phytosanitaires. Il s'agira notamment de la formulation des projets phytosanitaires découlant de la stratégie nationale dont l'objectif est de rendre l'Office National de Protection des Végétaux (ONPV) pleinement fonctionnel afin de prévenir l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles à Madagascar.

Hanitra R.

Seychelles NATION

14 août 2017
http://www.nation.sc/article.html?id=255246

Research finds that increasing droughts on Aldabra are impacting tortoise habitat



An SIF-co-authored paper on the impact of increasing drought conditions on Aldabra giant tortoise *(Aldabrachelys gigantea*) habitats was published in the peer-reviewed journal Ecological Indicators this month. The aim of the research was to increase understanding of the effects of climate change, in particular the frequency of droughts, on giant tortoise habitats. The paper is an outcome of the Zurich-Aldabra Research Platform (ZARP) collaboration.The research used long-term monthly rainfall data collected between 1969 and 2013 to identify how many periods of drought occurred each year. The authors found that in the 1970s there was an average of two 'drought months' per year which has increased to about six drought months' per year today. Satellite imagery between 2000 and 2013 was then analysed to determine how Aldabra's vegetation responded to the frequency of droughts. It was found that Aldabra's vegetation is highly responsive to changes in rainfall, with a large increase in vegetation in times with the fewest drought periods and a decrease during times with the most drought periods. When comparing different vegetation types, open mixed scrub and grasslands, which are the preferred habitats of tortoises, showed the greatest decline in vegetation activity during droughts, and the greatest increase in average greenness during non-drought periods. The paper concludes that increased drought frequency could impact the tortoise population on Aldabra, in both the short term, by limiting the quality and quantity of food and shade available within preferred habitats, and in the long-term, by changing habitat composition across the toll. As climate change continues to affect weather patterns in the region, research that investigates the relationships between species and their environment will be a vital management and information tool for Aldabra.

SIF

Seychelles NATION

14 août 2017
http://www.nation.sc/article.html?id=255256

Marching in support of sea turtles

A public march was organised in Victoria on Saturday in support of sea turtles and to raise awareness about their beauty and fascinating life cycle, their importance to our economy and ecosystems, and of the threats they face in Seychelles.



Students from around twenty schools on Mahé took part in the march which started at Stad Popiler and ended at the Children's Playground.

The march was organised by the Seychelles Sea Turtle Committee to mark the fifth Seychelles Sea Turtle Festival (SSTF).

Present to support such important cause were the Minister for Environment, Energy and Climate Change Didier Dogley, principal secretary for environment Alain Decommarmond and others engaged in the fight to protect sea turtles.

The SSTF executive member Isabelle Ravinia stated that it is vital to protect sea turtles as they play a key role in our ecosystem.

"Such march is to raise our voices, because we care deeply about the protection and conservation of sea turtles. Recently we have heard about the many people who are in favour of consuming turtle meat just to follow an old tradition, but we think it is not right to eat turtle meat because turtles should be protected," she said.

Student from the Belonie secondary school Christian Azemia said that protecting sea turtles will allow them to better reproduce.

"We have to protect the sea turtles for our future; we should make a vital statement that people should not eat turtle meat," he said.

Nearly all species of seaturtles are classified as endangered. Slaughtered for their eggs, meat, skin and shells, seaturtles suffer from poaching and over-exploitation. They also face habitat

destruction and accidental capture in fishing gear. Climate change has an impact on turtle nesting sites.



The march in full swing



12 août 2017
http://www.zinfos974.com/St-Leu-Des-scouts-de-metropole-restaurent-la-plage-pour-les-tortues_a117744.html

St-Leu: Des scouts de métropole restaurent la plage pour les tortues









Samedi 12 Août 2017 - 17:37
Zinfos974
Lu 1650 fois

Des scouts de Champagne-Ardenne sont venus prêter main forte à Saint-Leu en contribuant au programme de restauration des plages de ponte de tortue marine. Au programme, la récolte sur le site de la Pointe des Châteaux et production de 144 boutures de manioc marron et 50 semis de Porché et Latanier, ainsi qu'un atelier d'arrachage des espèces exotiques envahissantes.

Dans le cadre de ce voyage associatif, ils échangent avec les scouts réunionnais. En plus de la découverte de l'île, ils participent à des activités d'entraides, sociales ou environnementales et développer leur capacité à s'impliquer bénévolement pour les autres et l'environnement.

Et pour laisser une trace de leur passage sur la plage de la ravine des Colimaçons, ils ont planté deux arbres indigènes: un veloutier de mer (Heliotropium) et un manioc bord'mer (Scaevola).



La Gazette de la Grande Ile

11 août 2017

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=60746:lutte-contre-le-dereglement-climatique-l-implication-des-jeunes-est-une-necessite&catid=45&Itemid=110

Lutte contre le dérèglement climatique : L'implication des jeunes est une nécessité

Le changement climatique touche quasiment toute la planète terre et Madagascar n'échappe pas à cette fatalité. Effectivement, tous les pays du monde sont témoins des graves répercussions du réchauffement climatique et les effets ne vont pas en s'améliorant étant donné que la lutte contre le phénomène n'est pas encore tout à fait effective. Notons que la cause du phénomène vient de l'action de l'Homme lui-même qui détruit son propre environnement alors le changement climatique fait peser des risques majeurs sur l'environnement et la société. Le réchauffement climatique provoque des modifications au niveau du système climatique, ce qui fait que les fortes précipitations et autres phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents dans certains pays tandis que d'autres sont confrontées à des vagues de chaleur et des sécheresses de plus en plus extrêmes. Mis à part cela, on n'arrive plus vraiment à distinguer les saisons alors qu'auparavant la distinction était parfaitement palpable. Le niveau des océans monte progressivement, ce qui devient de plus en plus inquiétant. En vue de la lutte contre le changement climatique, une conférence débat organisée par la fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES) s'est tenue au Café de la Gare Soarano hier. Le thème étant « La place des jeunes dans la lutte contre le changement climatique ». Il est plus que nécessaire de sensibiliser un grand nombre d'individus dans la lutte, surtout les jeunes qui se trouvent être l'avenir.

Par ailleurs, il est possible de diminuer les impacts grâce aux mesures d'atténuation. C'est pourquoi l'écogeste est de mise pour faire face au dérèglement climatique. La lutte nécessite une action collective, d'où le besoin d'une sensibilisation. Comme le dérèglement climatique est déjà présent, pourquoi ne pas transformer les menaces en opportunité en créant des emplois tels que l'agroécologie et autres ?

Jean Riana

16 août 2017
http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/cooperation-madagascar-et-la-reunion-la-convention-interregionale-se-confirme/

Coopération – Madagascar et la Réunion – La convention interrégionale se confirme



16.08.2017 | 7:35 Actualités, Economie 0

Madagascar et La Réunion ont signé la convention cadre interrégionale. Un accord basé sur quatre axes prioritaires.

Engagement, c'est dans cette optique qu'a été effectuée, lundi dernier à Saint-Denis – La Réunion, la signature de la convention-cadre interrégionale entre les représentants du gouvernement de la République de Mada-gascar et ceux de la Région Réunion. En vue de raffermir les relations bilatérales entre les deux îles, cette convention se base sur quatre axes prioritaires de la coopération basée sur l'insertion régionale au sein de la zone océan Indien en mettant un accent particulier sur des partenariats durables. Notamment l'accroissement du potentiel en recherche, développement et innovation, l'élévation du potentiel humain, la valorisation des ressources naturelles et halieutiques dans la mesure où les signataires sont tous des États insulaires.

Accroissement des échanges

Par ailleurs, le soutien à l'accroissement des échanges économiques est aussi intégré dans cette convention afin de mener collectivement des actions d'échanges et de formation au bénéfice de la population active en général et de la jeunesse des îles en particulier. « Cette démarche permettra de forger un socle inébranlable pour une coopération sur le long terme. Particulièrement sur le tourisme, les échanges économiques et commerciaux, la circulation des personnes, le développement en commun des différentes filières, et l'appui à coopération internationale des territoires », souligne Bary Emmanuel Rafatrolaza, Secrétaire d'État chargé de la Coopération et du Développement.

Selon les informations communiquées, cette signature bilatérale rentre dans le cadre des cinquièmes fonds européens Inter-régionaux pour la période 2016 à 2021 d'un montant de 63 milliards d'euros.

Ces fonds englobent les pays transfrontaliers et transnationaux des Régions Ultrapériphériques françaises dont la Région Outre-mer de la Réunion. Ainsi, c'est dans ce cadre que Madagascar intègre la convention-cadre en tant que pays tiers bénéficiaire. « Une opportunité de construire un axe majeur en faveur de l'intégration économique régionale », conclut le secrétaire d'État

Harilalaina Rakotobe



PÊCHE — PÉRIODE DE REPRODUCTION : Fermeture de la pêche à l'ourite à partir de demain

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 14 AOÛT, 2017 - 21:00

Maurice procédera à sa deuxième fermeture officielle de la pêche à l'ourite du 15 août au 15 octobre. Cette période coïncide avec la période de reproduction des poulpes. L'objectif est de leur permettre de grossir avant la réouverture de la pêche. Toutefois, la campagne de communication de cette initiative auprès des pêcheurs ne s'est pas toujours passée dans les meilleures conditions. À Mahébourg, par exemple, le ministre de la Pêche, Prem Koonjoo, a été malmené.

Cette nouvelle fermeture de la pêche à l'ourite durera deux mois, le temps de permettre aux poulpes de grossir après la période de reproduction. L'année dernière, 635 kg d'ourites avaient été pêchés lors de la première journée à réouverture. Le ministère de la Pêche avait même récompensé la plus belle prise, de 5,8 kg, d'un chèque de Rs 10 000.

Pour la présente campagne, des réunions ont eu lieu à travers l'île avec la collaboration des Ong engagées dans le domaine de l'environnement et du GEF Small Grants Programme de l'UNDP afin de sensibiliser les pêcheurs. Si dans la majorité des cas les réunions se sont bien déroulées, tel n'a pas été le cas à Mahébourg, où le ministre Prem Koonjoo a été malmené. Les pêcheurs de la côte sud-est reprochaient en effet au ministre l'augmentation des fermes d'aquaculture dans la région. On sait que les pêcheurs de la côte de Bambous-Virieux, notamment, s'opposent à la présence de ces fermes depuis de nombreuses années et que la situation a même dégénéré en 2011 quand les pêcheurs ont enlevé une cage appartenant à la Ferme Marine de Mahébourg. De son côté, le Syndicat des Pêcheurs remet en question la dimension « écologique » de cette fermeture de la pêche à l'ourite. Ses membres font remarquer que contrairement à Rodrigues, à Maurice, les pêcheurs plongent pour pêcher l'ourite et utilisent des outils non autorisés comme le harpon ou le fusil sous-marin. Toujours est-il que le ministère de la Pêche demeure convaincu

des avantages de cette fermeture. L'année dernière, deux tonnes d'ourites avaient été pêchées durant les deux premières semaines de la réouverture. Signalons qu'au cours de cette période de fermeture, les gardes-côtes feront une surveillance renforcée contre la pêche illégale. L'année dernière, une cinquantaine de cas avaient été enregistrés.

Pour rappel, à Rodrigues, la fermeture de la pêche à l'ourite se fait du 8 août au 6 octobre. Pour cette année, deux saisons de fermeture ont été organisées, soit une en février/mars et l'autre en août/octobre. Selon la Commission de la Pêche de Rodrigues, de gros progrès ont été constatés dans les prises à la réouverture depuis la première fermeture, en 2013. De cette date à 2017, une amélioration dans les prises a été constatée, celles-ci passant de 13 tonnes en 2013 à 16,7 tonnes en 2015, 32 tonnes en 2016 et, finalement, 59,5 tonnes en 2017. La production totale d'ourites est passée de 382 tonnes en 2011 à 570 tonnes en 2012 pour atteindre 603 tonnes en 2017.

Centres d'Intérêts

Sécurité Maritime

13 août 2017

http://defimedia.info/hepatite-c-ensemble-eliminons-le-virus

Rengagement au sein de l'armée – Priorité à la sécurité maritime



17.08.2017 | 7:34 Actualités, alaune, Politique 0

75% des nouvelles recrues de l'armée concerneront la marine et la lutte contre les « dahalo ». La protection des mers et du litoral seront renforcés.

Du renfort. À entendre les explications du général Béni Xavier Rasolofonirina, ministre de la Défense nationale, la politique de défense et de sécurité compte s'orienter un peu plus vers la protection des côtes et du territoire maritime de Madagascar. L'armée devrait, également, être plus présente dans la lutte contre les « dahalo ».

En marge d'une réunion avec la délégation de congressistes américains, en visite, à Madagascar, hier, au ministère de la Défense nationale, l'officier général a soulevé qu'au sein de l'armée, « 75% des rengagements concerneront directement la marine nationale et la lutte contre les "dahalo" ». Concer-nant la marine en particulier, les nouveaux rengagés devraient venir renforcer les rangs des quelque trois-cents hommes déjà en poste.

Ce nombre largement insuffisant par rapport aux cinq mille kilomètres de côte de la Grande île et des milliers de kilomètres carrés que constituent son territoire maritime et sa zone économique exclusive. « Nous avons tendance à oublier que Madagascar est une île. Nous avons eu tendance à nous concentrer sur l'intérieur de notre territoire, en délaissant la mer », a déclaré le ministre Rasolofonirina.

Efficience

La sécurisation des côtes et du territoire maritime de Madagascar, la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime et les trafics illicites en tous genres qui transitent par la mer, ont été parmi

les sujets de discussion entre le commandement des forces armées et la délégation d'élus américains, hier. L'opportunité d'un appui des États-Unis dans la mise en place de nouvelles bases navales dans la partie Sud de Madagascar, comme Morondava, Toliara et Tolagnaro, a été évoquée durant la réunion.

« En matière de sécurité marine, la partie Sud de Madagascar est encore, déserte », a expliqué un des officiers généraux présents, hier. L'appui technique et matériel des États-Unis, mais aussi, comme l'a souligné le ministre de la Défense nationale, dans le renforcement de l'efficience de la marine nationale, est aussi, à l'étude. Dans le cadre de la coopération militaire avec le pays à la bannière étoilée, des vedettes rapides ont étoffé la flotte malgache, en début d'année.

Dernièrement, la Chine, a fait don de deux patrouil-leurs. Des experts indiquent, toutefois, que la marine malgache en a besoin davantage pour faire valoir la souveraineté nationale sur son territoire maritime et annihiler la porosité de ses côtes. « Une efficience dans ce domaine aidera, d'autant plus, à résoudre les problèmes de la sécurité intérieure, à Madagascar », explique un expert.

En matière de vol de bovidés, par exemple, des thèses avancent que certains cheptels volés seraient embarqués clandestinement, sur des navires au large. « Le débarquement par la mer des éléments des forces de l'ordre permettrait, également, d'intercepter les "dahalo", qui privilégient les cachettes dans les zones difficilement accessibles par voie terrestre », ajoute-t-il. Une marine efficiente, par ailleurs, devrait limiter les flux d'armes illicites qui renforcent le grand banditisme.

Garry Fabrice Ranaivoson

Lien : http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/rengagement-au-sein-de-larmee-priorite-a-la-securite-maritime/

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

11 août 2017

http://www.lemauricien.com/article/tourisme-738-206-arrivees-janvier

TOURISME : 738 206 arrivées depuis janvier

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 11 AOÛT, 2017 - 14:00

De janvier à juillet de cette année, Maurice a accueilli 738 206 touristes, selon les derniers chiffres publiés par le bureau des statistiques hier, ce qui représente une hausse moyenne de 6,3 % par rapport à l'année dernière. Pour le seul mois de juillet, le nombre d'arrivées s'est élevé à 112 347, soit une augmentation de l'ordre de 3,9 %. Le nombre le plus élevé de touristes enregistré sur un seul mois depuis janvier est de 124 362.



Comme toujours, le gros de notre contingent touristique provient d'Europe, avec 412 724 visiteurs, soit une hausse de 4,5 % par rapport à l'année dernière. La France se maintient ainsi comme notre principal marché touristique, avec 149 606 touristes. Elle est suivie de la Grande Bretagne avec 74 397 touristes et l'Allemagne, avec 59 526 touristes. Pour le mois de juillet, Maurice a accueilli 19 955 Français, 13 237 Britanniques et 6 315 Allemands sur un total de 57 026 Européens, soit une hausse de 5,7 % comparativement à la même période de l'année dernière.

Le nombre de touristes africains est estimé à 31 766 en juillet et de 169 985 entre janvier et juillet contre 159 911 durant la même période l'année dernière. Ce chiffre inclut 90 281 touristes en provenance de l'île de La Réunion, ce qui représente une hausse de 5,7 % par rapport à l'année dernière. 17 288 touristes réunionnais nous ont visités en juillet. 56 903 touristes sud-africains nous ont visités depuis le début de l'année dont 10 577 en juillet. Au niveau de l'Asie, une baisse de 7,1 % a été enregistrée pour le moins de juillet mais entre janvier et juillet une hausse de 5,4 % a été enregistrée. Pour ce qu'il s'agit de l'Inde, une hausse de 5,5 % est constatée depuis le début de l'année par rapport à l'année dernière mais une baisse de 8,8 % est enregistrée en juillet. Par contre, le nombre de touristes chinois est en baisse aussi bien pour l'ensemble des sept derniers mois que pour le mois de juillet. Depuis janvier, 46 474 arrivées de touristes chinois (-2,2 %) ont été enregistrées et 7 373 (-6,5 %) ont visité le pays en juillet. Le nombre de touristes australiens a enregistré une hausse de 12,1 % depuis le début de l'année pour atteindre le nombre de 10 502 dont 1 944 en juillet. Seulement 13 823 touristes en provenance des Amériques ont été enregistrés depuis le début de l'année mais cela représente malgré tout une hausse de 31 % au total, dont 2 367 en juillet, soit une augmentation de 21 %.

Centres d'Intérêts

Tourisme

11 août 2017

https://www.clicanoo.re/MaRegionMoi/Economie/Article/2017/08/11/Frequentation-touristique-un-excellent-1er-semestre-2017
https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=UGBFeZ3B9nk

Fréquentation touristique : un excellent 1er semestre 2017



INFOS

Economie

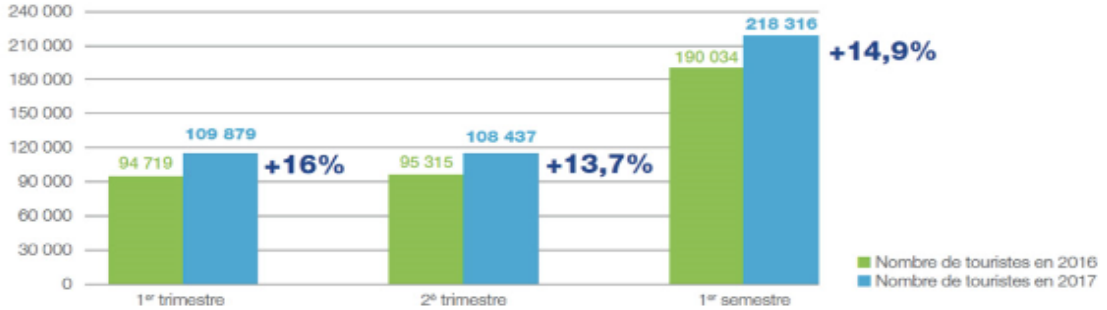
11 aoû 2017, 14h06

Le premier semestre de l'année 2017 vient confirmer les excellents résultats de l'année dernière et augure une année historique en terme d'activité touristique pour la Réunion.

Des chiffres qui viennent justifier l'engagement constant de la Région Réunion, et de son bras armé, l'Île de la Réunion Tourisme, auprès des professionnels locaux du tourisme et sa volonté d'inscrire ce secteur d'activité au coeur de l'économie réunionnaise. L'enjeu de cette politique de développement de la filière touristique s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement de la croissance économique du territoire.

Dans sa mission de promotion de la destination, l'Île de la Réunion Tourisme est entièrement dévolue à la mise en oeuvre de la politique touristique tracée par la Région Réunion, de concert avec les partenaires institutionnels et professionnels du secteur sur l'île.

Le précédent record datait de 2012 et était établi à 210 800 voyageurs.



Vaisseau amiral de la politique touristique de l'Île Intense, l'IRT travaille au quotidien afin de soutenir et de nourrir la croissance de la fréquentation en vue de l'augmentation des recettes touristiques. **Le travail mené par l'IRT, en accord avec les choix stratégiques et la feuille de route définis l'année dernière par la nouvelle présidence, continue donc de prouver sa pertinence.**

En effet, la première moitié de cette année 2017 a **dépassé toutes les attentes** et a su conforter l'ensemble des professionnels du tourisme de l'île sur **l'excellente tendance actuelle** : 228 672 visiteurs extérieurs ont été accueillis sur l'île durant ce premier semestre dont 218 316 touristes extérieurs et 10 556 croisiéristes.

Comparativement aux premiers mois de l'année 2016, c'est donc une hausse historique de la fréquentation de 14,9 %, soit 28 282 touristes en plus, qui ont été enregistrée pour cette nouvelle année. Un chiffre record puisqu'il s'agit de la fréquentation la plus importante jamais enregistrée sur un premier semestre !

Le mois de janvier a été exceptionnel et jamais de tels chiffres n'avaient été atteints à ce moment de l'année. Sur la période du premier semestre c'est aussi le mois où les touristes extérieurs ont été les plus nombreux à fouler le sol réunionnais : **53 445 touristes ont été accueillis.**

Le premier trimestre de l'année avait affiché une croissance de 16 % par rapport à l'année précédente et le deuxième trimestre une hausse de 13,7%.

Les touristes de loisir restent largement majoritaires, sur l'ensemble de la fréquentation puisqu'ils représentent près de 192 939 visiteurs sur ce premier trimestre de l'année, ce qui représente **88% de la fréquentation totale, contre 11% pour les touristes d'affaires**. La durée moyenne de séjour sur l'île est de 17 jours

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



La France métropolitaine reste le marché le plus porteur pour l'île intense, ils étaient 166 869 sur cette première partie de l'année, et le nombre de visiteur venus de l'hexagone a augmenté de 10% au regard du premier semestre de l'année 2016.

Nos voisins de la zone Océan Indien semblent toujours plus attirés par notre destination : sur ces premiers mois de l'année a été enregistrée une croissance exceptionnelle de 88% comparativement à l'année précédente ! Ces touristes représentent, aujourd'hui, 13,3% de la clientèle totale. Parmi eux, ce sont principalement les touristes mauriciens et mahorais qui composent ce segment de voyageur.